

18.11.2010 - 14:00 Uhr

****EMBARGO 17.00** Oui à une économie prospère et compétitive, non à l'enfer fiscal!**

Zürich (ots) -

****EMBARGO 17.00****

Alors que la plupart de nos voisins européens sont touchés de plein fouet par une crise d'endettement public, la Suisse s'en sort très bien. Une concurrence fiscale saine et le maintien de la souveraineté cantonale en matière fiscale sont indispensables à la prospérité économique de la Suisse et du canton de Neuchâtel. Il s'agit donc de les préserver à tout prix. Tel a été le message transmis aux participants de la manifestation commune organisée par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) et economiesuisse le 18 novembre 2010 à Neuchâtel.

Les responsables économiques de la région de Neuchâtel et les milieux économiques suisses ont rappelé aujourd'hui leur volonté de maintenir une collaboration étroite basée sur d'excellentes relations. L'initiative socialiste soumise à votation le 28 novembre est nuisible pour l'ensemble des cantons, Neuchâtel y compris. Elle ne concerne pas uniquement seize cantons de Suisse alémanique, comme le prétendent les initiateurs. En effet, les pertes de recettes fiscales en cas d'acceptation de l'initiative se répercuteraient négativement dans les caisses fédérales. Tous les cantons romands en subiraient ainsi aussi les conséquences et seraient de surcroît affectés à travers le mécanisme de redistribution affaibli de la péréquation financière intercantonale. En outre, la règle de la progressivité de l'impôt pousserait les cantons à adapter vers le haut les taux d'imposition de l'ensemble des contribuables, avec pour résultat des hausses d'impôts généralisées. Enfin, certaines communes fribourgeoises et jurassiennes se verraient contraintes d'augmenter leur quotité d'impôt.

Aux yeux du directeur de la Fédération des entreprises suisses, Monsieur Pascal Gentinetta, « La Suisse romande ne doit pas être condamnée à un enfer fiscal. Il convient donc de rejeter fermement l'initiative le 28 novembre. »

Pour le directeur de la CNCI, Monsieur Pierre Hiltbold, « Neuchâtel doit conserver sa souveraineté en matière fiscale, soit continuer de fixer librement ses impôts et ses dépenses en fonction des besoins de sa population et réformer son système afin de favoriser la croissance ». A une écrasante majorité, le parlement cantonal a récemment adopté une réforme de l'imposition des entreprises, qui, une fois mise en oeuvre, améliorera l'attractivité de Neuchâtel et profitera pleinement à la prospérité du tissu économique local. La concurrence fiscale est au service du développement régional.

Contact:

Delphine Jaccard: Tél. 076 / 532 72 82

Pierre Hiltbold: Tél. 032 / 722 15 15

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100614558> abgerufen werden.